

Communiqué de presse  
Pour distribution immédiate

## **La nouvelle politique gouvernementale sur le partenariat avec les organisations de la société civile est reçue avec enthousiasme au Forum des leaders du CCCI**

Ottawa, 6 février 2015. Le 5 février, lors d'un Forum réunissant 100 leaders des principales organisations de développement international et d'aide humanitaire, l'Honorable Christian Paradis, ministre du développement international et de la francophonie, a annoncé la publication de la "[Politique de partenariat avec la société civile pour le développement international et l'aide humanitaire](#)," laquelle a été accueillie avec des applaudissements retentissants de la part des participants au Forum.

"Cette annonce marque un tournant très positif dans la relation entre les organisations de la société civile (OSC) qui travaillent en développement et le Ministère des affaires étrangères, du commerce et du développement (MAECD)" a affirmé Jim Cornelius, directeur général de la Banque canadienne de grains et président du conseil d'administration du Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI). "L'engagement du ministre à promouvoir et à protéger un environnement propice pour la société civile dans les pays en développement et à travailler en partenariat avec les groupes pour arriver à des résultats durables sont deux éléments incontournables du succès du Canada à l'étranger", a-t-il ajouté.

Dans son discours d'ouverture, le ministre Paradis a souligné le rôle important joué par la société civile dans le développement et affirmé que le gouvernement comprend qu'il doit s'engager dans un partenariat efficace avec la société civile afin d'obtenir des résultats de développement optimaux.

Cette politique est le fruit d'un processus de consultation lancé à l'été 2014, et qui comprenait des soumissions en ligne, une série de tables-rondes avec le ministre Paradis et du personnel de haut niveau du MAECD, et un [résumé](#) des soumissions reçues. Le CCCI croit que ce processus est un bon exemple de consultations opportunes et éclairées.

Parmi les faits saillants de cette nouvelle politique, on compte la reconnaissance des OSC en tant qu'acteurs du développement de plein droit, ayant plusieurs rôles et besoins. On reconnaît que les Principes d'Istanbul pour l'efficacité du développement des OSC et les principes humanitaires sont au cœur des principes qui guident le travail des organisations de la société civile œuvrant dans le développement et l'aide humanitaire. La politique réaffirme le rôle incontournable joué par les gouvernements pour garantir un environnement propice (en particulier concernant la liberté d'expression, d'association et de rassemblement pacifique) pour les OSC dans les pays en développement. La politique s'engage à définir une diversité de mécanismes de financement prévisibles, ainsi qu'à appuyer l'engagement du public. Le gouvernement s'est également engagé à revoir la politique avec les OSC sur une base annuelle, condition essentielle pour le CCCI à une mise en œuvre réussie de la politique.

“Le dialogue est l’un des principaux piliers de l’environnement propice pour les organisations de la société civile, afin qu’elles contribuent pleinement à la société”, a dit Julia Sanchez, présidente-directrice générale du CCCI. “C’est très encourageant de voir cet engagement du gouvernement à tenir des dialogues institutionnalisés, réguliers et prévisibles, ainsi qu’un dialogue transparent sur la politique avec le secteur, notamment avec l’annonce aujourd’hui du nouveau Conseil consultatif. Les organisations de la société civile ont beaucoup à apporter compte tenu de la profondeur et de la diversité de leurs expériences sur le terrain. Il sera intéressant de voir le Conseil prendre forme dans les prochains mois.”

Le Conseil consultatif réunira des représentants de la société civile, du secteur privé et du milieu académique afin de conseiller le ministre sur des enjeux clés du développement, incluant les directions stratégiques et les priorités, sur les implications des dernières recherches sur le développement et sur les pratiques pour la politique et les programmes de développement du Canada, et sur comment mobiliser les Canadiens sur les enjeux de développement international. L’initiative incarne le principe de dialogue multipartite articulé dans la politique.

“Aujourd’hui est un grand jour pour notre secteur”, a affirmé Mme Sánchez, “et nous travaillerons de près et avec enthousiasme avec le MAECD et le ministre pour l’application de cette politique, afin de suivre sa mise en œuvre et de veiller à ce que les engagements pris dans la politique deviennent réalité. Nous sommes confiants de voir dans les prochains mois des résultats concrets et positifs de ce partenariat renforcé entre la société civile et le MAECD”.

-30-

Pour plus d’information, prière de contacter:

Chantal Havard  
Agente de relations gouvernementales et de communication  
Conseil canadien pour la coopération internationale  
613-241-7007, poste 311  
[chavard@ccic.ca](mailto:chavard@ccic.ca)  
[www.ccic.ca](http://www.ccic.ca)